

# Rwanda : madame Taubira, qui a fourni aux ravisseurs d'Emile Gafarita ses coordonnées ?

écrit par Philippe Jallade | 28 novembre 2014



A lire, une excellente [interpellation](#) de Taubira par Bernard Lugan :

***Madame Taubira : comment la justice française va-t-elle réagir alors qu'à la veille d'être interrogés, les témoins du juge Trévidic sont « liquidés » ?***

Deux témoins du juge Trévidic ne témoigneront plus. Le colonel Patrick

Karegeya, ancien chef des renseignements extérieurs de Paul Kagamé (Note PhJ : Président du Rwanda) prétendait prouver au juge l'implication de ce dernier, dans l'assassinat du président Habyarimana; il fut étranglé le 31 décembre 2013 dans sa chambre d'hôtel de Johannesburg. Emile Gafarita, l'un des trois membres du FPR qui transportèrent depuis l'Ouganda jusqu'à Kigali les missiles qui abattirent l'avion du président Habyarimana a été enlevé à Nairobi le 13 novembre 2014. Il n'a pas réapparu depuis.

Tous deux étaient à la veille d'être auditionnés par les juges Trévidic et Poux qui enquêtent sur l'attentat du 6 avril 1994 qui coûta la vie au président Habyarimana, assassinat qui fut le déclencheur du génocide du Rwanda.

Après le meurtre de Patrick Karegeya, le général Kagamé avait prévenu : *« Celui qui trahit son pays, celui qui trahit le Rwanda, quel qu'il soit, ne peut pas s'en sortir sans payer le prix ».*

La semonce était claire et nul ne pouvait ignorer que la vie d'Emile Gafarita serait menacée si sa volonté de témoigner contre son ancien chef venait à être connue. Dans une procédure de réouverture d'instruction, le résumé de ce qu'il allait dire au juge étant en théorie normalement accessible aux avocats, le général Kagamé avait bien conscience des conséquences mortelles de telles déclarations pour son régime.

**Malgré cela, la justice française a été incapable de protéger ce témoin essentiel puisque ses ravisseurs ont été prévenus qu'il était depuis quelques semaines à Nairobi** où il vivait clandestinement sous un nom d'emprunt dans l'attente de son départ pour la France afin d'y être entendu par le juge Trévidic.

**Qui a livré l'adresse secrète d'Emile Gafarita à ses ravisseurs, se rendant ainsi complice d'enlèvement, probablement de torture et peut-être d'assassinat ?** La convocation à comparaître devant le juge Trévidic est en effet directement arrivée chez son avocat français chez qui il était domicilié, or, ne connaissant pas son adresse au Kenya, ce dernier lui a transmis la convocation du juge par mail.

**Une enquête administrative s'impose car il n'existe que trois hypothèses:**

- 1) Celle d'une fuite au niveau du cabinet du juge,**
- 2) Celle d'une interception des communications de l'avocat français par les ravisseurs,**
- 3) Celle d'une fuite au niveau de l'ambassade de France à Nairobi, cette dernière étant probablement chargée d'organiser le voyage du témoin.**

Dans son livre « La France dans la terreur rwandaise » (Editions Duboiris, 2014, page 302), le journaliste Onana rapporte de graves propos tenus par le colonel Karegeya peu avant son assassinat: « (...) ***tout ce que fait votre juge (Trévidic) se trouve dans les médias, même les noms des témoins qui peuvent ainsi être retournés par Kigali ou assassinés*** ».

**L'affaire qui est gravissime n'est plus du niveau du juge Trévidic, mais de celui de Madame Taubira et du Quai d'Orsay. La France peut-elle en effet, et cela sans réagir, laisser ainsi « liquider » des témoins qui s'apprêtent à parler à un juge anti-terroriste ? Le silence des autorités françaises étant à ce jour assourdissant, la question doit être posée; compte tenu de la gravité de l'évènement, il serait logique qu'elle le soit par des députés.**

Même si l'enlèvement d'Emile Gafarita porte **un coup très sévère à la crédibilité de la lutte anti-terroriste française**, il n'anéantit pas pour autant l'instruction en cours sur l'attentat du 6 avril 1994...

Relais constant des thèses du régime de Kigali, la presse française n'a fait aucun écho au scandale judiciaire et humain que constitue l'enlèvement d'Emile Gafirata venant après l'assassinat du colonel Karegeya.

**Bernard Lugan**

Pour lire l'article complet :

<http://bernardlugan.blanogspot.fr/>

Article transmis par **Philippe Jallade**